



**Newsletter du 11/11/2021**

## Retour d'enquête J+2ans - Où en sommes-nous ?

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Nous remercions tous les adhérents qui ont pris le temps de répondre à notre enquête puisque nous avons obtenus grâce à vous 78% de réponses ceci nous permet d'avoir un état des lieux de la situation et doit nous permettre de définir les actions de demain

Voici donc une première synthèse :

- 46% des répondants n'ont pas quitté leur logement, **14 % ont pu regagner celui-ci, mais 32% n'y habitent toujours pas** et 8% devraient le quitter pour les travaux.
- Concernant **l'indemnisation de l'assurance** : 78% ont trouvé un accord ou ont finalement accepté l'offre d'indemnisation mais il reste ≈22% des adhérents qui n'ont pas trouvé d'accord (contestations en cours dont ≈10% n'ont pas encore eu de propositions d'indemnisation !)
- Nous voyons que pour **les travaux les choses avancent** heureusement mais à **J+2ans on est très loin d'avoir terminé**. Seulement 30% des chantiers seront terminés fin 2021, 30% des chantiers sont programmés en 2022 mais il restera donc des chantiers en 2023, 2024 et voire même en 2025 !!! D'ailleurs, vous êtes plus de 20% à ne pas avoir d'information sur la planification de vos travaux.

**Des inquiétudes**, il y en a beaucoup, nous pouvons citer :

**La disponibilité des entreprises** : une personne sur trois nous fait part de difficultés :

- pour connaître la date d'intervention de leur entreprise,
- à obtenir des devis,
- l'absence d'accord avec l'assureur ne leur permet pas de contractualiser avec une entreprise,
- sans parler de quelques cas d'entreprises opportunistes où des malfaçons sont constatées ou ont quitté le chantier sans finaliser !

Si vous avez des difficultés à contacter des artisans, **vous pouvez vous rendre**, entre autre, **aux « Halles de l'Habitat »** av. de l'Europe Unie 07400 Le Teil ou appeler le 04 75 51 04 86 qui peut vous aider à être mis en relation avec des entreprises locales.

**Le délai pour faire les réparations** et pouvoir bénéficier de l'indemnité différée est donc un souci majeur :

Début 2021, le délai légal de 2 ans pour faire les travaux a été repoussé d'une année à notre demande, mais notre enquête montre que, pour un séisme qui nous a frappé, le délai est largement insuffisant. Aux délais d'expertises s'est ajouté le COVID, la disponibilité des entreprises pour les devis et les travaux et maintenant la pénurie de certains matériaux ...

**C'est pourquoi le collectif va de nouveau solliciter la préfecture d'Ardèche, la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et Caisse Centrale de Réassurance (CCR) pour qu'un nouveau délai nous soit accordé.**

Néanmoins, en parallèle, n'hésitez pas à écrire, si vous ne l'avez pas déjà fait, à votre compagnie d'assurance pour leur donner de la visibilité sur les dates probables de vos travaux (le collectif tient à votre disposition un courrier type). A défaut d'information, votre assureur risque de ne pas vous verser l'indemnité différée.

**Le prix des matériaux et pénurie** : Le Collectif a alerté en « Groupe de Travail Assurances » la Préfecture et la Fédération Française de l'Assurance (FFA) qui a communiqué dans ce sens vis-à-vis des assureurs qui sont bien informés de cette problématique. Si vous êtes concernés par des devis réévalués pour cause d'inflation des coûts des matériaux avec justification, n'hésitez pas à informer préalablement votre assureur. Si la hausse pratiquée est justifiée votre assureur devrait ré-analyser votre dossier avec bienveillance.

**Association Collectif pour les sinistrés du séisme du 11 Novembre 2019**

3 Place Jean Moulin 07400 Le Teil [www.collectif-sinistres-seisme.fr](http://www.collectif-sinistres-seisme.fr)

Email : [collectifseisme@gmail.com](mailto:collectifseisme@gmail.com)

**Le reste à charge** est bien sûr aussi un sujet d'inquiétude pour bon nombre de sinistrés et dans vos réponses, on voit que **50% de nos adhérents Ardéchois n'ont pas pris contact avec SOLIHA** (ou ne connaissent pas les aides possibles). Pourtant, plus de 70% des propriétaires (occupant et bailleurs) peuvent bénéficier de l'aide sur le reste à charge. **Ne soyez pas surpris que SOLIHA prennent contact avec vous** dans les semaines qui viennent afin de vous informer sur les possibilités d'aides pour minimiser le reste à charge à partir de votre rapport d'expertise. N'hésitez pas à les contacter directement également.

Rappel : besoin d'une aide financière pour votre reste à charge, **l'équipe SOLIHA (Aujourd'hui pour l'Habitat)** vous accueille au 4 boulevard Jean Jaurès 07400 Le Teil, soit sur rendez-vous, soit par mail : [renovationseisme@ardecherhonecoiron.fr](mailto:renovationseisme@ardecherhonecoiron.fr), soit par tél au **04 75 79 04 70**. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

**Difficulté à se faire régler l'indemnité différée**, un certain nombre d'entre vous commence à nous alerter sur des difficultés pour percevoir l'indemnité différée. **En GT Assurances, nous allons sensibiliser la FFA pour qu'un effort soit fait, par toutes les compagnies, pour réduire le délai entre la transmission de l'ensemble des factures acquittées** (cohérentes avec le rapport d'expertise et les devis transmis) **et le versement de l'indemnité différée.**

**Les permanences du Collectif** s'effectuent sur rendez-vous (les samedis matin ou en semaine) au centre socio culturel – entrée le Bokal – 3 place Jean Moulin 07400 LE TEIL.

La prise de rendez-vous est obligatoire au 06.49.80.26.60 (étude de dossier au préalable). Notre secrétaire vous accueille pour tous dépôts de documents et prise de rendez-vous les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Le collectif reste à l'écoute de ses adhérents pour les conseiller principalement pour les relations avec les assureurs et pour les expertises sur le terrain, et reste en relation avec ses correspondants de compagnies d'assurance pour faire avancer les dossiers qui n'avancent plus.

Chers adhérents vous êtes nombreux à nous remercier et vos messages nous touchent et nous motivent à continuer nos actions pour vous accompagner au mieux.

Nous vous tiendrons informés de nos avancées et vous souhaitons bon courage pour la suite de vos dossiers.

Les bénévoles du Collectif pour les sinistrés du 11 novembre 2019